

Cadre réservé au CGF

2025 - 499

OFFRE D'EMPLOI

Nom de la collectivité : Mairie de PUNAAUIA

Emploi : 2 Agents techniques_ jardinier

Catégorie : A B C D

Niveau de diplôme minimum requis : Sans diplôme DNB, BEP, CAP BAC BAC+3

Spécialité : Administrative Technique Sécurité civile Sécurité publique

Domaines : Bâtiment Environnement Restauration scolaire Systèmes d'informations Tous domaines

Grade(s) : Agent qualifié

Date limite de dépôt des candidatures : **08 septembre 2025**

Emploi à pourvoir à compter du : **1^{er} octobre 2025**

Type de recrutement : permanent temporaire (durée du CDD en mois :)

Localisation : Commune de PUNAAUIA – SERVICE DU PATRIMOINE COMMUNAL

Temps de travail : temps complet temps non complet (durée hebdomadaire : ... heures)

Rémunération : Conditions statutaires de la Fonction publique communale

Missions principales :

Rattaché au responsable de pôle « Parcs, Jardins et VRD », l'agent d'entretien des espaces verts assure l'ensemble des missions liées à la création, l'entretien et la valorisation des espaces verts communaux. Il intervient également sur l'entretien des infrastructures, des surfaces et bâtiments publics. Il œuvre dans le respect des normes environnementales et de sécurité en vigueur.

En cas de nécessité, il peut être amené à participer à d'autres tâches définies par sa hiérarchie.

Dans ce cadre, sans être une liste exhaustive de ses missions, il a pour rôle principal :

1. Entretien et aménagement des espaces verts :

- Réaliser les plantations, la création de massifs floraux et arbustifs, la production végétale et leur entretien.
- Exécuter les travaux selon le planning établi.
- Entretien des sols et végétaux (désherbage, arrosage, taille, traitements phytosanitaires...).
- Réaliser la taille, l'élagage et l'abattage des arbustes selon les techniques adaptées.
- Créer de nouveaux espaces verts en respectant les normes de sécurité et d'esthétique.
- Assurer l'entretien des cours d'écoles et autres espaces publics.
- Garantir la propreté des voiries, trottoirs, espaces verts et équipements publics.
- Exécuter des travaux de petite maçonnerie paysagère (pose de bordures, pavés, dalles...).

- Gérer les déchets verts et autres déchets produits (tri, évacuation...).
- Identifier et signaler toute anomalie ou dysfonctionnement constaté sur le terrain.

2. Participation au bon fonctionnement du service :

- Vérifier régulièrement l'état de fonctionnement des équipements mis à disposition.
- Signaler toute panne ou dysfonctionnement du matériel.
- Assurer le nettoyage et le rangement des outils et produits utilisés.
- Participer aux réunions d'information ou de coordination liées à l'activité du pôle.
- Effectuer l'entretien courant du matériel.

3. Assurer la surveillance phytosanitaire et la lutte contre les ravageurs :

- Faire effectuer des inspections régulières des végétaux pour détecter les maladies ou infestations au service communal compétent ;
- Mettre en œuvre les traitements phytosanitaires adaptés, en respectant les consignes de sécurité et les protocoles environnementaux ;
- Tenir à jour les registres phytosanitaires et signaler toute anomalie ou infestation majeure à sa hiérarchie.

En cas de besoin, il assiste le responsable de pôle ou la cheffe de service pour toutes questions liées au service.

Recrutement ouvert soit à :

- Tout fonctionnaire communal de spécialité et de grade équivalent,
- Lauréat de l'examen professionnel du grade « agent qualifié » de la Fonction publique communale de la spécialité « technique »,
- Tout fonctionnaire autre que communal de spécialité et de grade équivalent (en détachement),
- En l'absence de candidat précédemment cité, le recrutement est ouvert à toutes personnes répondant aux conditions statutaires,

Profil recherché :

- Titulaire du permis de conduire souhaité,
- Techniques d'entretien des espaces verts, plantation et taille.
- Fonctionnement des outils, équipements motorisés et manuels.
- Notions de petite maçonnerie paysagère.
- Règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers.
- Connaissance des produits phytosanitaires et leur utilisation réglementaire.
- Sens du service public et respect des usagers ;
- Esprit d'équipe et bon relationnel avec les collègues ;
- Méthode, rigueur et précision dans l'exécution des tâches
- Dynamisme, réactivité et autonomie dans l'organisation du travail ;
- Ponctualité, assiduité et respect des règles professionnelles.

Le dossier de candidature doit être composé des pièces suivantes :

- Lettre de motivation et CV,
- Acte de naissance,
- Copie d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité en cours de validité),
- Copie du permis de conduire,
- Copie des diplômes et autres attestations,

HÔTEL DE VILLE

- Attestation d'affiliation à la CPS (ce document est à retirer à la CPS. Il ne s'agit pas de la carte verte).
- Si vous êtes lauréat de l'examen professionnel du grade « agent qualifié » de la fonction publique communale :
 - o Copie des arrêtés de nomination dans le grade et avancement,
 - o Copie de l'attestation de réussite à l'examen professionnel

TOUT DOSSIER DE CANDIDATURE INCOMPLET SERA REFUSE

Pour tout renseignement, nom et coordonnées de l'agent en charge du recrutement : Raitea LUCAS - Tel : 40 86 56 81

Merci d'adresser votre dossier de candidature au secrétariat général de la commune à l'attention de Monsieur le Maire de la commune de PUNAAUIA ou par mail à l'adresse suivante : rh@punaauia.pf